

THONON agglomération

COMMUNE DE DRAILLANT

ÉLABORATION

PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

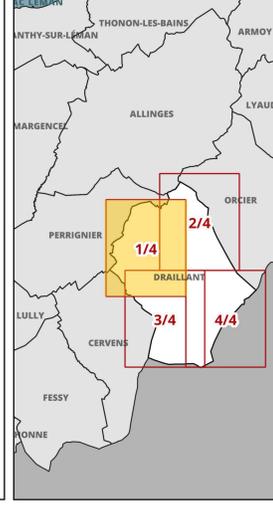
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM.

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 1/4 SECTEUR : NORD-OUEST
Échelle : 1:3 000
Date d'édition : 03/02/2025
N° de dossier : 22009



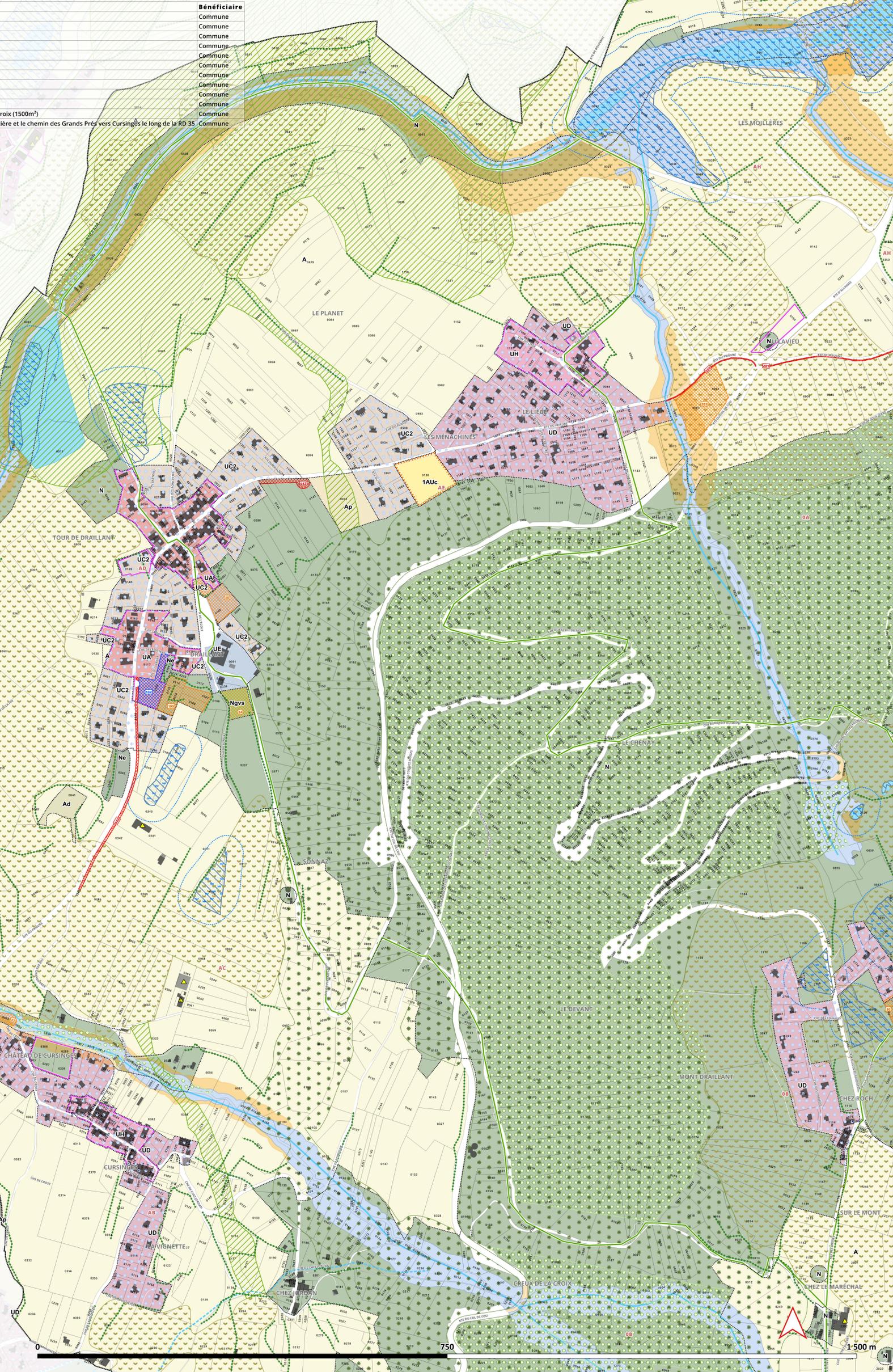
ZONAGE
Contours de zonage (se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

- PRESCRIPTIONS**
- Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU**
- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
 - Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
 - Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
 - Corridors écologiques
 - Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
 - Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
 - Jardins, parcs
 - Réservoirs de biodiversité boisés
 - Réservoirs de biodiversité littoraux
 - Réservoirs de biodiversité prairiaux
 - Réservoirs humides
 - Zones humides
 - Espaces de bon fonctionnement des zones humides
 - Boisement
 - Trame végétale
 - Haie
 - Haie
 - Arbre remarquable
 - Points de vue
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU**
- Patrimoine bâti
 - Petit Patrimoine

- Emplacements réservés**
- Emplacements réservés aux voies publiques
 - Emplacements réservés aux ouvrages publics
 - Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
 - Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
 - Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
 - Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
 - Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global
- Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU**
- Périmètre travaux autoroute A412
 - Périmètre DUP autoroute A412
 - Voies de circulation à créer, modifier ou conserver
- Autres prescriptions**
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
 - Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
 - Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Changement de destination - activités
 - Changement de destination - patrimonial

- INFORMATIONS**
- Bande littorale des 100 mètres
 - Espace proche rivage
 - Cours d'eau hors EBF
 - Bâtiment agricole
- CADASTRE & CONTEXTE**
- Domaine public et routes
 - Section cadastrale
 - Parcelles
- Bâtiments cadastrés**
- Bâtiment en dur
 - Construction légère
 - Limites de Thonon Agglomération
 - Limites communales
 - Surfaces en eau et cours d'eau

N°	LIBELLE	Bénéficiaire
33	Emplacement réservé : Parking + PAV	Commune
34	Aire d'accueil des gens du voyage	Commune
35	Emplacement réservé : Equipements publics école	Commune
132	Logements sociaux (environ 8-10 logements)	Commune
195	Ne avec ER pr terrains sportifs aire de jeux	Commune
200	Création trottoir	Commune
203	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
204	UE+ER (équipements sportifs-culturels-loisirs-parkings)	Commune
281	piste cyclable/trottoirs	Commune
286	Création trottoir	Commune
642	Aménagement du carrefour de la R.D n°35 au débouché de la zone du champ de la Croix (1500m²)	Commune
643	Création d'un cheminement piéton et cycliste de 1.40m de plateforme entre le cimetière et le chemin des Grands Prés vers Cursingés le long de la RD 35	Commune



Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024